



THYEZ - Forum des Lacs
lundi 26 mai 2014

Réunion d'information
des délégués du SYANE

SYNDICAT DES
ÉNERGIES ET DE
L'AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE DE
LA HAUTE-SAVOIE

1^{ère} partie

**Le SYANE : historique, instances,
compétences statutaires,
moyens humains et financiers,**



Un peu d'histoire ...

- **1950 : création du Syndicat**
 - ✓ développer l'électrification rurale
- **1985 : devient le SELEQ 74 (Syndicat mixte ouvert)**
 - ✓ Syndicat d'électricité et d'équipement de la Haute-Savoie, avec l'adhésion du Conseil Général,
 - ✓ Un syndicat pour réaliser des travaux.
- **2003 : le SELEQ 74 devient le Syndicat d'électricité, des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie**
 - ✓ Compétences : Electricité, gaz, éclairage public, réseaux télécoms
- **2010 : le SELEQ 74 devient le SYANE**
 - ✓ Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie,
- **2013 : le SYANE élargit sa compétence Eclairage public**

- **Adhérents :**

- **Les 239 communes sous concession ERDF** (hors Thonon)
- **Les 5 collectivités sous régie ou SEM d'électricité**
 - ✓ Bonneville,
 - ✓ Les Houches,
 - ✓ Sallanches,
 - ✓ Le Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (SIEVT : 14 communes),
 - ✓ Le Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (SIESS : 39 communes).
- **Le Département de la Haute-Savoie**

❖ **Le SYANE est un Syndicat mixte ouvert.**

Compétences statutaires

• Compétences générales :

- Distribution de l'électricité (+ fourniture aux tarifs réglementés),
- Energie : maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, efficacité énergétique,...
- Réseaux et services de communications électroniques (Numérique).

• Compétences optionnelles :

- Distribution du gaz,
- Éclairage public.

Instances délibératives

- **Comité Syndical 2014 : 99 membres titulaires + 27 suppléants**

- 82 délégués des communes sous concession ERDF (+ 27 suppléants)
- 9 délégués des collectivités sous régie ou SEM d'électricité
- 8 délégués du Département

- **Bureau Syndical : 30 membres**

- 22 délégués des communes sous concession ERDF
- 4 délégués des collectivités sous régie ou SEM d'électricité
- 4 délégués du Département



Installation du Comité le 19 mai 2014
à Cran-Gevrier

- **Président : Jean-Paul AMOUDRY**

- **Vice-Présidences**

- **Sur proposition du Président :**

Le Comité a décidé la création de 8 postes de Vice-Présidents

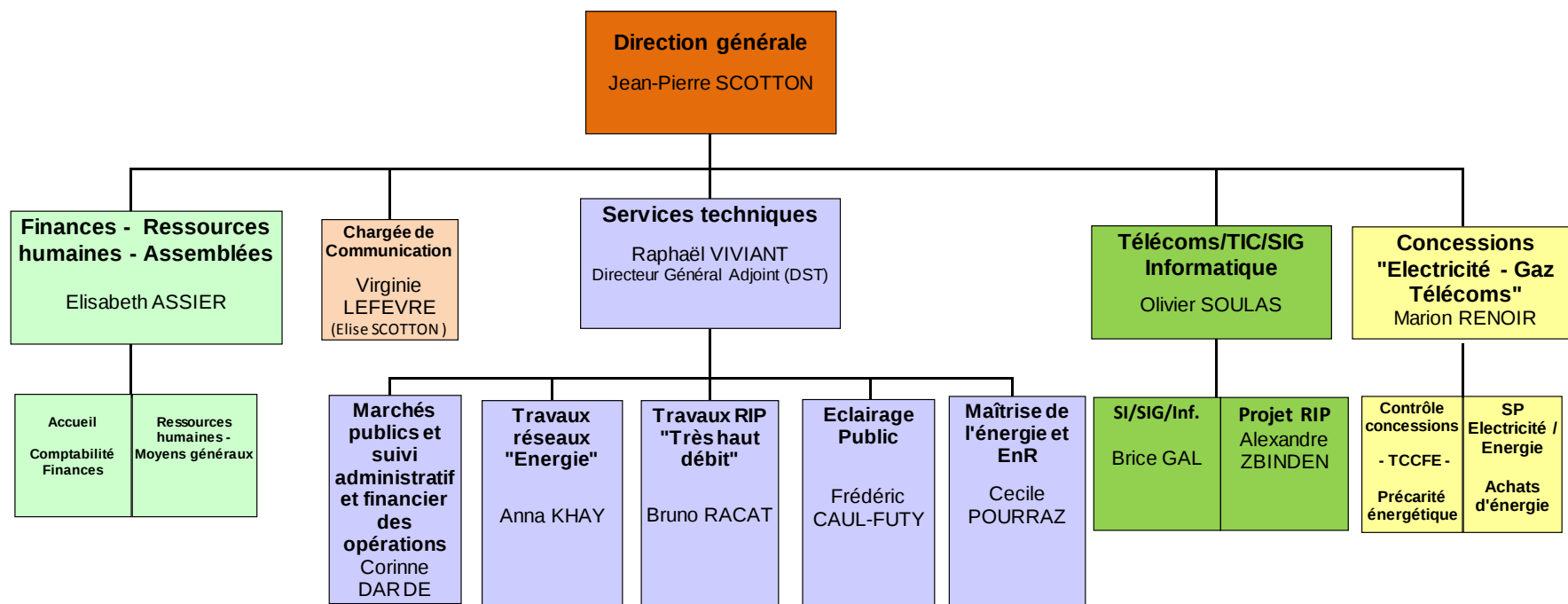
Election prévue au sein du Bureau syndical le 20 juin 2014

Délégations ciblées sur les compétences et missions du Syndicat :

Concessions électricité et gaz, Travaux sur réseaux « énergie », Numérique, Eclairage public, Energie (MDE/EnR), Achats d'énergie et précarité énergétique, Administration générale et finances,...

Les moyens humains

■ L'organigramme des services



Effectifs au 1er mai 2014 : 38 agents

Les moyens financiers

- 2 Budgets :

- Le budget principal :

- ✓ Principales recettes et charges de fonctionnement
- ✓ Programme principal de travaux : 34 M€/an
(Réseaux électricité, éclairage public et enfouissements coordonnés télécoms)

- Un budget annexe « Très Haut Débit »

- ✓ Créé en juillet 2011
- ✓ 1^{ère} phase du projet : 131,5 M€ HT sur 5 ans

Budget principal

• Les ressources de fonctionnement :

➤ La cotisation fixe : 0,55 € / habitant pour les communes, 0,055 € / habitant pour le Département,	500 k€
➤ La cotisation de 3% sur le montant des travaux	1 000 k€
➤ La part des redevances ERDF (et GRDF) pour le contrôle des concessions	500 k€
➤ 6% de la taxe sur l'électricité, (9,5 M€ reversés à 94% aux communes)	600 k€
➤ Le remboursement du Budget annexe « Très Haut Débit »	600 k€

	3 200 k€

• Les charges courantes de fonctionnement :

➤ Charges à caractère général + divers	800 k€
➤ Charges de personnel	1 800 k€

	2 600 k€

Budget principal

• Les ressources d'investissement :

➤ Le FACE (Fond d'Amortissement des Charges d'Électrification)	3 900 k€
➤ La redevance ERDF (part R2 d'investissement)	3 600 k€
➤ La subvention ERDF aux enfouissements (article 8)	200 k€
➤ La subvention départementale	1 800 k€
(2,5 M€ dont 0,7 M€ aux collectivités sous régie ou SEM)	
➤ TVA et FCTVA et divers.....	4 700 k€
➤ Autofinancement net (sur excédent de fonctionnement)	800 k€
➤ Participations des communes aux travaux	19 000 k€

	34 000 k€

• Le programme d'investissement (TTC) :

➤ Travaux d'électricité	17 000 k€
➤ Éclairage public	12 000 k€
➤ Enfouissements coordonnés réseaux télécoms	5 000 k€

	34 000 k€

Budget annexe « Très haut débit »

- **Les ressources de fonctionnement :**

- **Les Redevances d'affermage du réseau Très haut débit**

Versées par le futur gestionnaire du réseau fibre optique du SYANE et titulaire du contrat d'affermage (Délégataire de Service public)

- **Les ressources d'investissement :**

- **Participations publiques**

Subventions de :

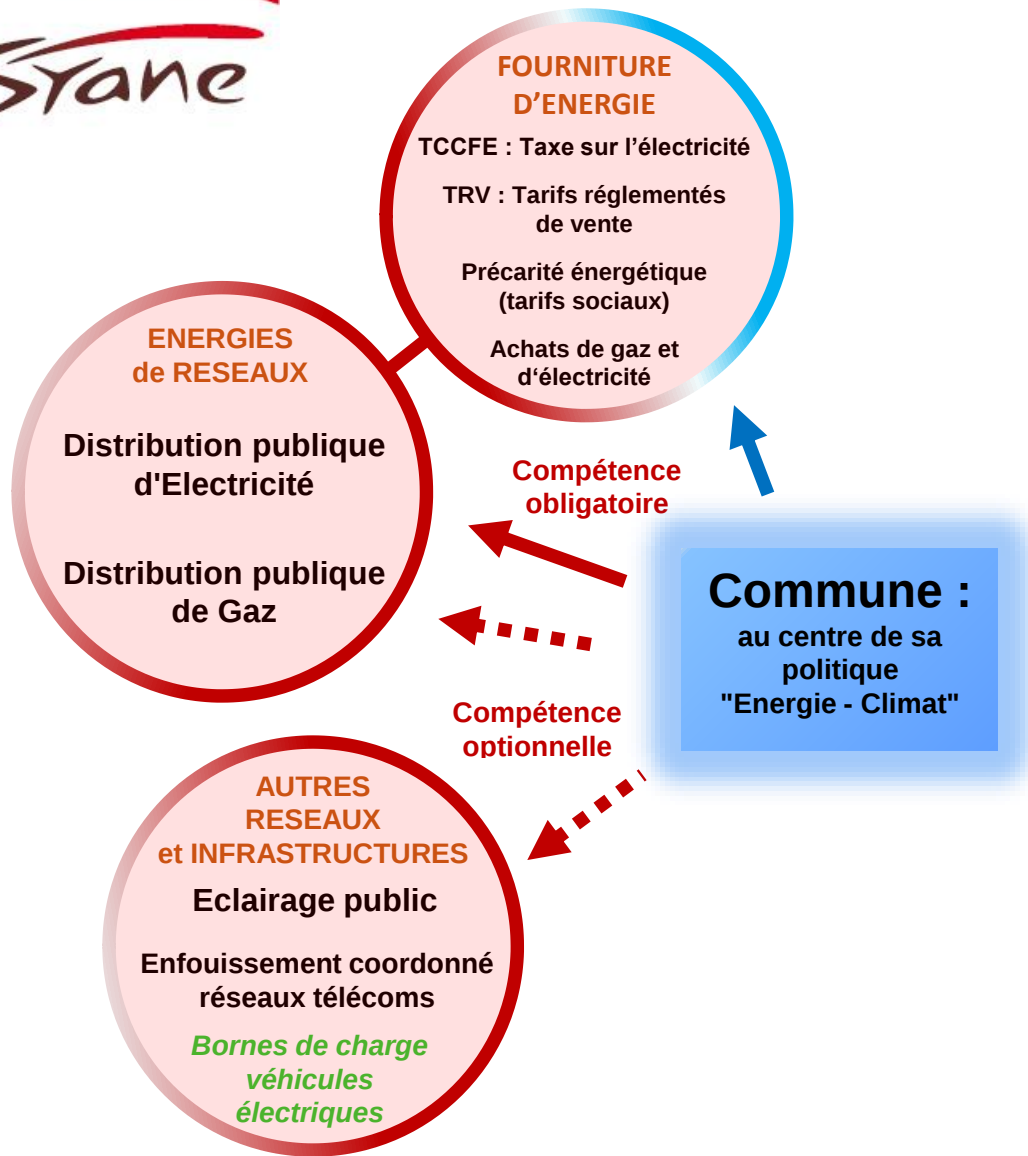
Etat, Région, Département, Intercommunalités, SYANE

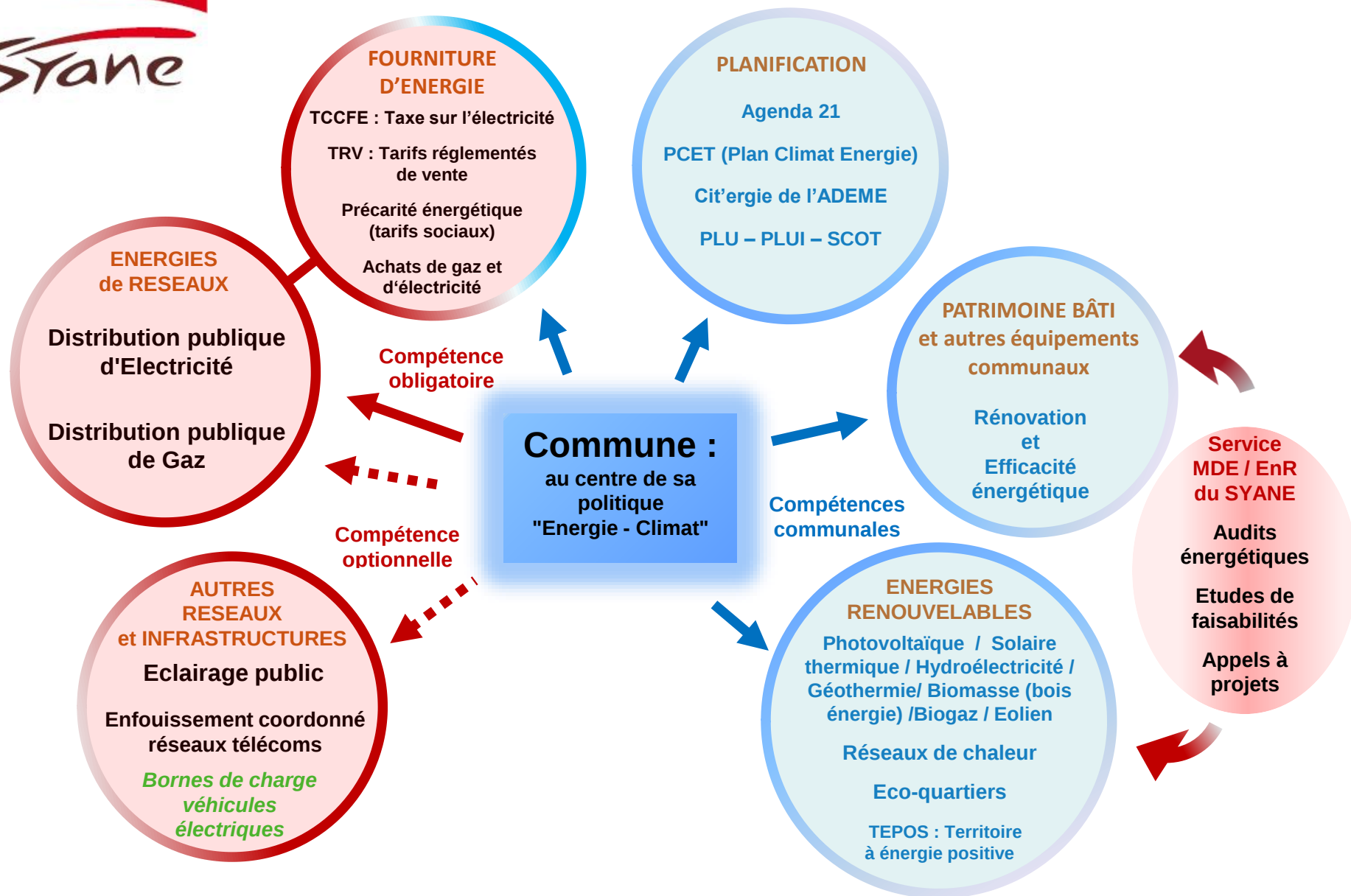
- **L'emprunt**

(Banque Européenne d'Investissement et Caisse des dépôts)

2^{ème} partie

La commune : au centre de sa politique « Energie-Climat »





Plan départemental
« Qualité de
l'électricité »

Groupements de
commandes gaz et
électricité

FOURNITURE D'ENERGIE

TCCFE : Taxe sur l'électricité
TRV : Tarifs réglementés
de vente
Précarité énergétique
(tarifs sociaux)
Achats de gaz et
d'électricité

PLANIFICATION

Agenda 21
PCET (Plan Climat Energie)
Cit'ergie de l'ADEME
PLU – PLUI – SCOT

Schémas
directeurs

Suivi des
consommations

PATRIMOINE BÂTI et autres équipements communaux

Rénovation
et
Efficacité
énergétique

Service
MDE / EnR
du SYANE

Audits
énergétiques

Etudes de
faisabilités

Appels à
projets

CEP :
Conseil en
énergie
partagé

Commune :
au centre de sa
politique
"Energie - Climat"

Compétences
communales

ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque / Solaire
thermique / Hydroélectricité /
Géothermie/ Biomasse (bois
énergie) / Biogaz / Eolien

Réseaux de chaleur

Eco-quartiers

TEPOS : Territoire
à énergie positive

Compétence
obligatoire

Compétence
optionnelle

ENERGIES de RESEAUX

Distribution publique
d'Electricité

Distribution publique
de Gaz

AUTRES RESEAUX et INFRASTRUCTURES

Eclairage public

Enfouissement coordonné
réseaux télécoms

Bornes de charge
véhicules
électriques

Etude d'opportunité
Bornes VE

Plan départemental
« Qualité de
l'électricité »

Groupements de
commandes gaz et
électricité

FOURNITURE D'ENERGIE

TCCFE : Taxe sur l'électricité
TRV : Tarifs réglementés
de vente
Précarité énergétique
(tarifs sociaux)
Achats de gaz et
d'électricité

PLANIFICATION

Agenda 21
PCET (Plan Climat Energie)
Cit'ergie de l'ADEME
PLU – PLUI – SCOT

Schémas
directeurs

Suivi des
consommations

PATRIMOINE BÂTI et autres équipements communaux

Rénovation
et
Efficacité
énergétique

Service
MDE / EnR
du SYANE

Audits
énergétiques

Etudes de
faisabilités

Appels à
projets

CEP :
Conseil en
énergie
partagé

Commune :
au centre de sa
politique
"Energie - Climat"

Compétences
communales

ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque / Solaire
thermique / Hydroélectricité /
Géothermie/ Biomasse (bois
énergie) / Biogaz / Eolien

Réseaux de chaleur

Eco-quartiers

TEPOS : Territoire
à énergie positive

Smart-grids
Réseaux
"intelligents"

Smart-city
Ville
"intelligente"

AMENAGEMENT NUMERIQUE

Réseau Très Haut Débit
« Haute-Savoie numérique »
en fibre optique

Compétence
obligatoire

Compétence
optionnelle

ENERGIES de RESEAUX

Distribution publique
d'Electricité

Distribution publique
de Gaz

AUTRES RESEAUX et INFRASTRUCTURES

Eclairage public

Enfouissement coordonné
réseaux télécoms

Bornes de charge
véhicules
électriques

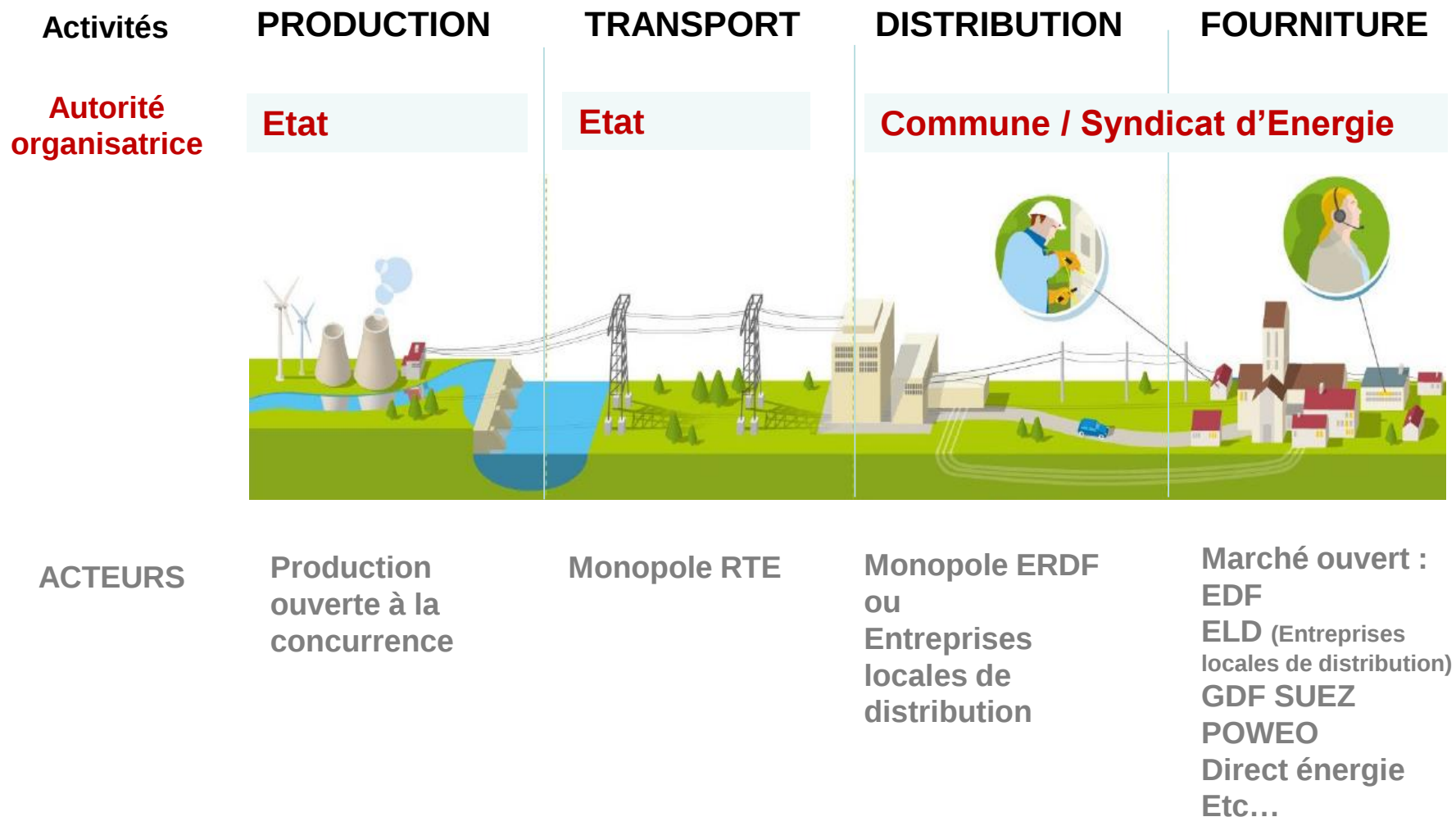
Etude d'opportunité
Bornes VE

3^{ème} partie

**L'organisation du service public de
l'électricité et du gaz**

**Les missions et services exercés par le
SYANE dans le domaine de l'énergie**

Le système électrique français



■ La distribution publique d'électricité

➔ Compétence des collectivités locales (loi du 15 juin 1906)

- Communes, syndicats intercommunaux ou départementaux
- Autorités concédantes
- Propriétaires des réseaux HTA et BT

➔ Modes de gestion

- Régie, SEM (sociétés d'économie mixtes),
SICAE (sociétés d'intérêt collectif agricole d'électricité), etc.
- Concession (ERDF)

➔ Rôle des Syndicats départementaux d'énergie (loi du 7 décembre 2006)

■ La concession de distribution publique d'électricité du SYANE

- ➔ Le contrat de concession du SYANE avec ERDF et EDF (*signé en 2004, 30 ans*)
- ➔ Des réseaux qui appartiennent aux collectivités
- ➔ Répartition des investissements entre deux maîtres d'ouvrage :
 - ERDF : concessionnaire
 - SYANE: autorité concédante

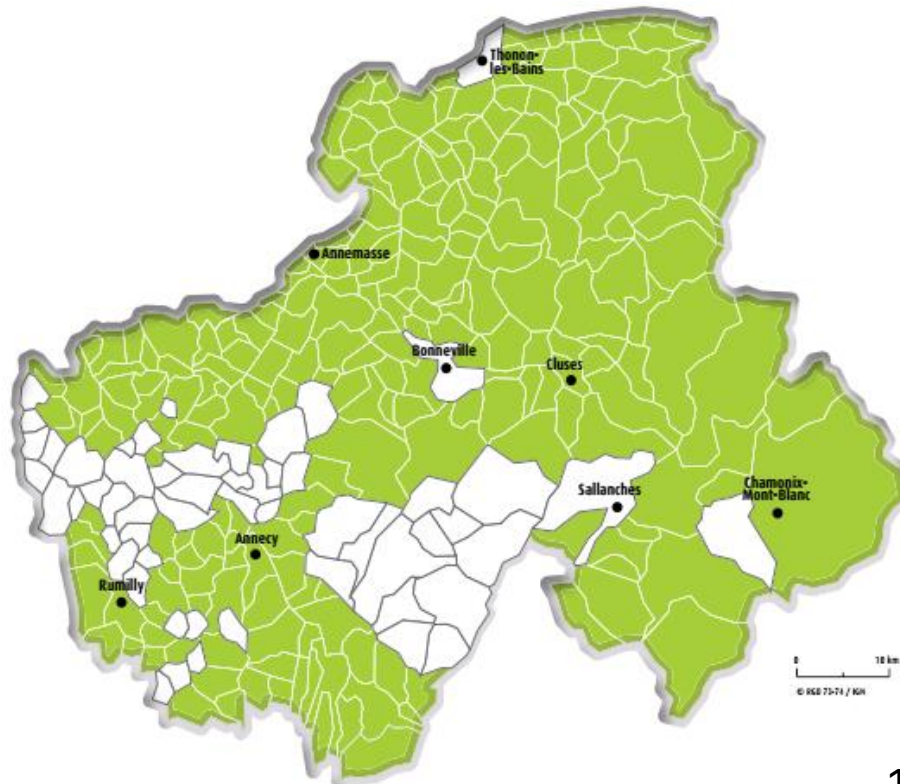
239 communes desservies

426 985 consommateurs

7 632 producteurs

12 230 km de réseaux

4 650 GWh consommés



■ Le contrôle de la concession de distribution publique d'électricité

- Gestion du contrat de concession
- Contrôle des réseaux, des activités des concessionnaires ERDF et EDF
- Analyse du CRAC d'ERDF (Compte rendu annuel d'Activité de la Concession)
- Rapport annuel de contrôle
- Relations contractuelles et partenariales avec les concessionnaires
- Contrôle des ressources financières (Redevances)

■ Les concessions de distribution publique du gaz

- ➔ 45 contrats de concession entre le SYANE et GrDF
- ➔ Des réseaux qui appartiennent aux collectivités

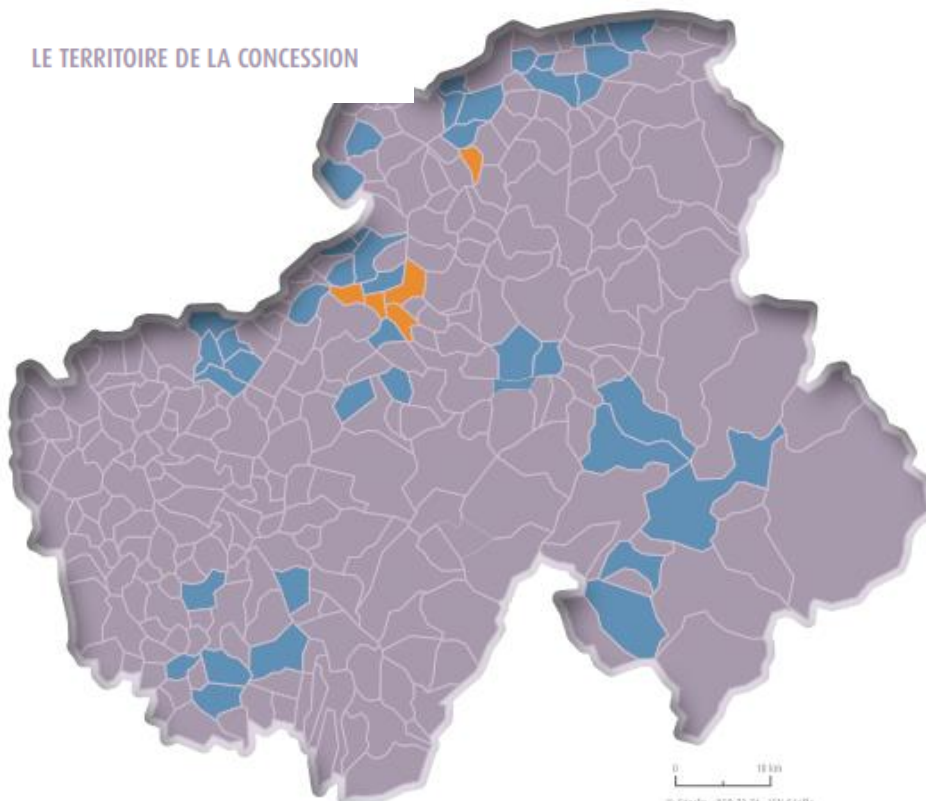
48 communes desservies

14 594 points de livraison

612 km de réseaux

687 GWh

LE TERRITOIRE DE LA CONCESSION



■ Le développement des réseaux gaz

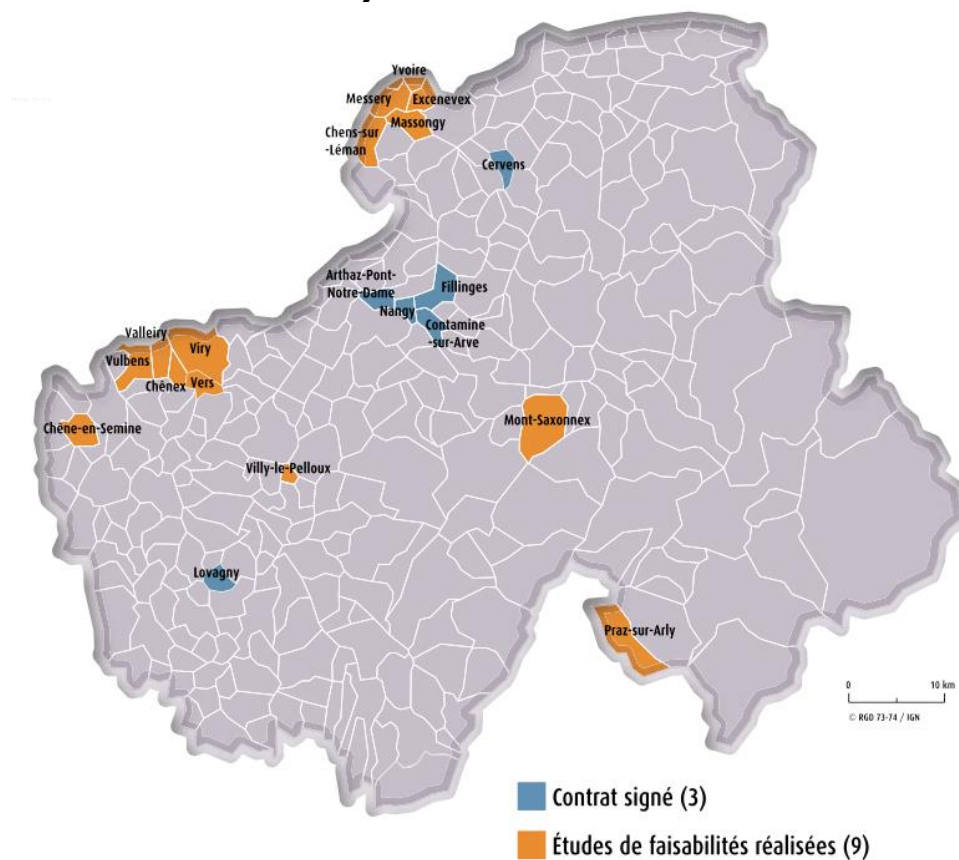
Etudes de faisabilité Gaz (analyse de rentabilité)

Procédures de DSP (Délégation de Service Public)

9 études de faisabilité réalisées

11 procédures de DSP

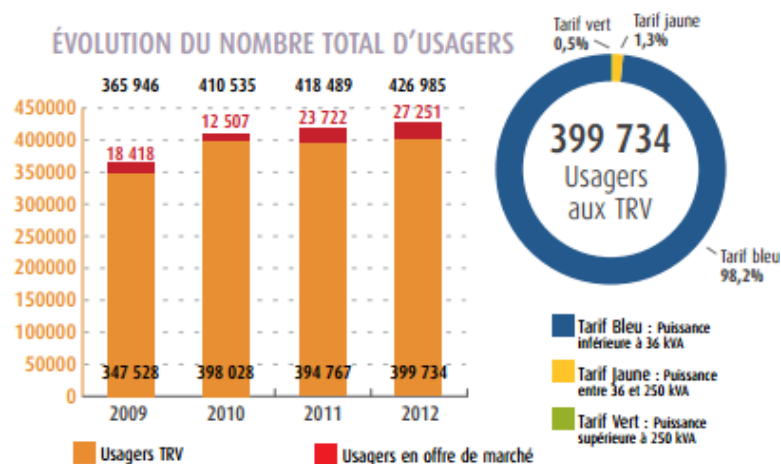
3 contrats signés (nouvelles concessions)



■ Contrôle de la fourniture aux TRV (Tarifs Réglementés de vente)

Contrôle des activités du fournisseur EDF
et de la qualité de service pour :

- 399 734 usagers aux TRV
- 93,6 % des usagers



■ Contrôle de la taxe d'électricité (TCCFE)

Pour le compte de 209 communes en 2014

- Perception
- Contrôle
- Reversement

TCCFE 2014 : 10,5 M€

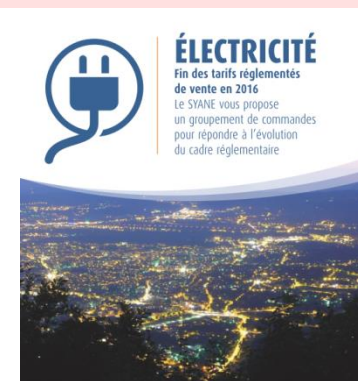
Perspectives :

- *Extension du périmètre de perception et de contrôle suite à la LFR 2014*

Les projets...sur la fourniture d'énergie

■ Achats groupés d'énergies

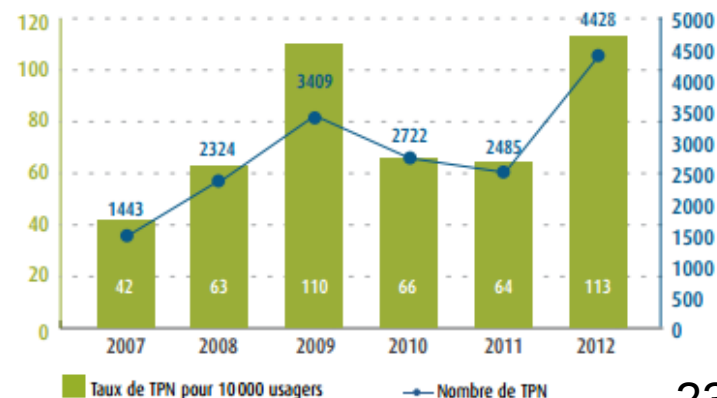
- **Gaz Naturel** : groupement de commandes
en cours de constitution
100 GWh, 75 membres, 475 sites (recensés à ce jour)
- **Electricité** : groupement de commandes
à venir : automne 2014



■ Contrôle de la tarification sociale de première nécessité (loi Brottes du 15 avril 2013)

- 4 428 usagers au TPN (Tarif de Première Nécessité)
- +77 % par rapport à 2011
- **Perspectives :**
 - *Audit des fournisseurs Electricité et Gaz*
 - *Etat des lieux « précarité »*
 - *Rapport de contrôle*

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS BÉNÉFICIAIRES DES TARIFS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ (POUR 10 000 USAGERS)



Les projets...sur les énergies de réseaux

■ Le Plan Qualité de l'Electricité (réseaux, électricité, qualité de service)

- Diagnostic et mesures (*en cours*)
- Perspectives :
 - *Plan pluriannuel d'investissements*
 - *Nouveaux usages : smart-grids, compteurs communicants, etc.*

■ Le Déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques

- Enquête départementale auprès des collectivités (*en cours*)
- Etude d'opportunité du SYANE (*en cours*)
- Perspectives : *étude de faisabilité ? déploiement et exploitation d'un réseau ?*



La compétence Eclairage Public

La compétence Eclairage Public est **optionnelle**.

Durée minimale du transfert de compétence : **4 ans**

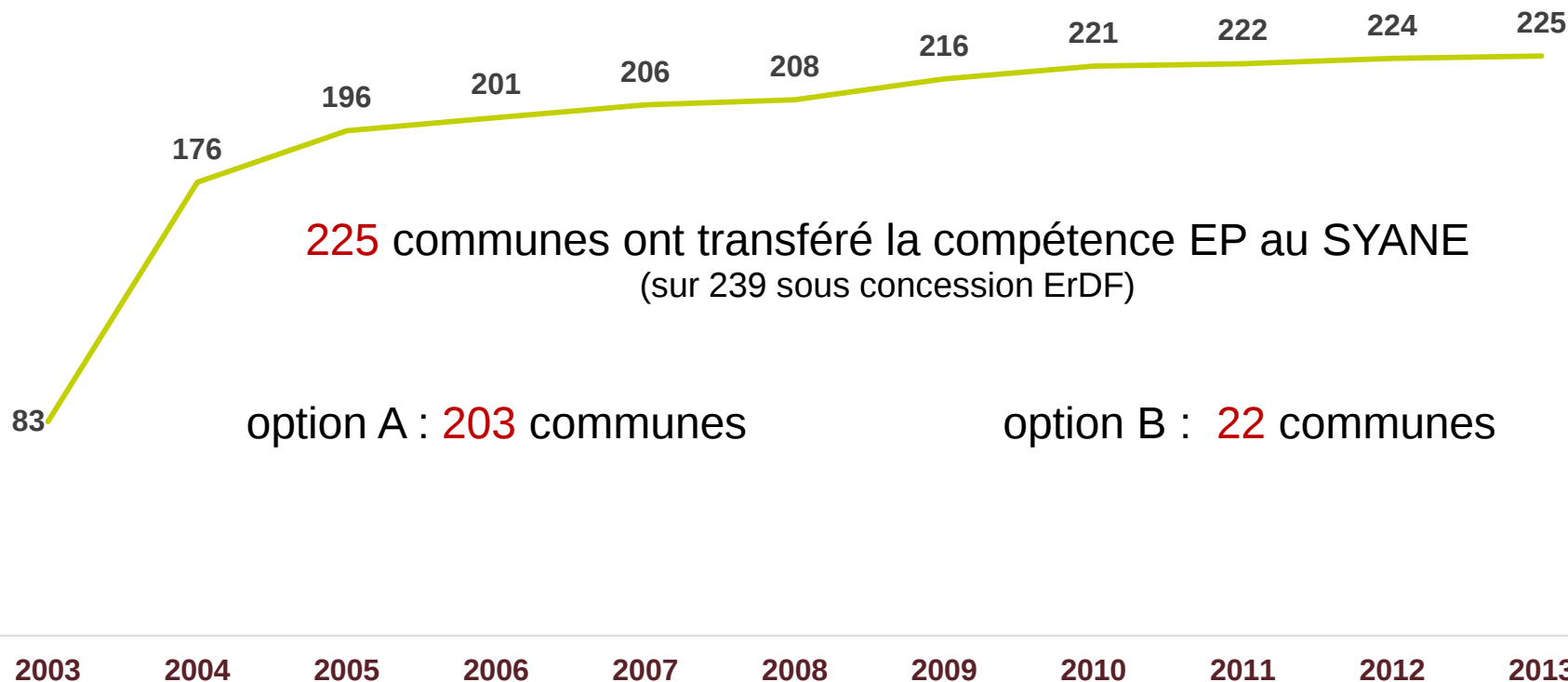
Le syndicat peut exercer la compétence Eclairage Public selon **2 options** :

OPTION A	OPTION B
investissement (travaux)	investissement (travaux)
	gestion et entretien du patrimoine

La commune décide de l'option par délibération.

OPTION A	Travaux neufs	création (premier établissement)
		extension
OPTION B	Travaux sur existant	effacement (enfouissement) d'une installation aérienne
		gros entretien – reconstruction (rénovation)
		mise en conformité/sécurité
	Connaissance du patrimoine	inventaire
		diagnostic
	Exploitation	gestion du patrimoine
		Maintenance du patrimoine
	Achat d'énergie électrique	

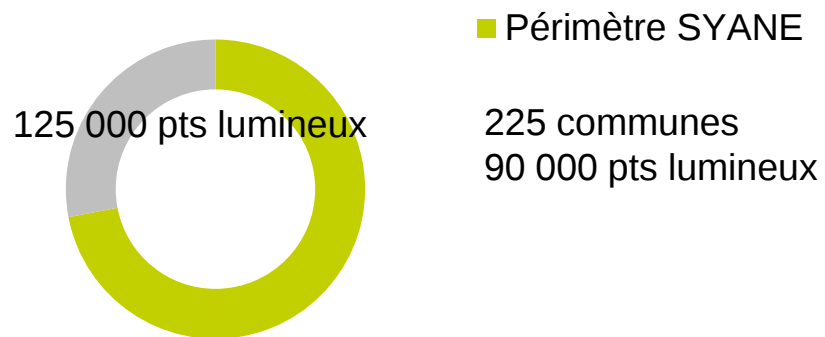
Evolution du nombre de communes ayant transféré la compétence EP au SYANE



La compétence Eclairage Public

Quelques repères...

le patrimoine départemental (estimation)

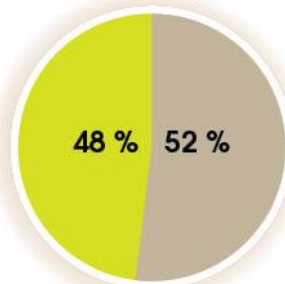


la maîtrise d'ouvrage du SYANE

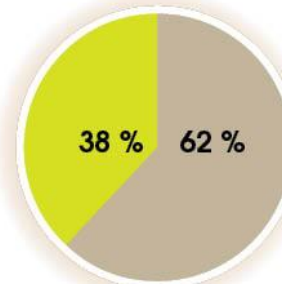
- 180 opérations de travaux par an
- 12 M€ d'investissements par an
- 73 diagnostics

La compétence Eclairage Public

Consommation et facture d'électricité



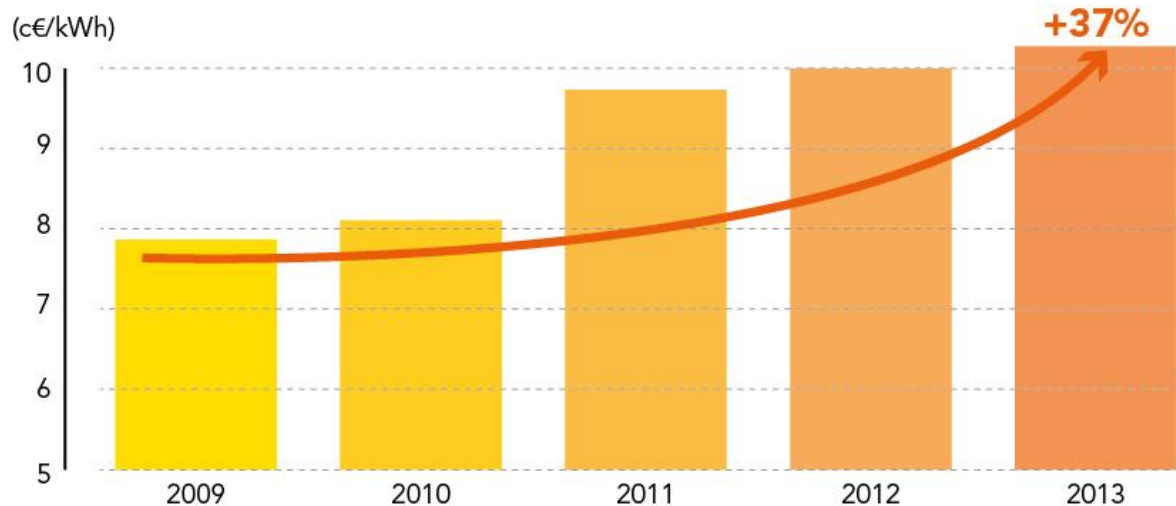
Près de la
moitié de la
consommation
d'électricité
des communes



Plus du tiers
de la facture
d'électricité
des communes

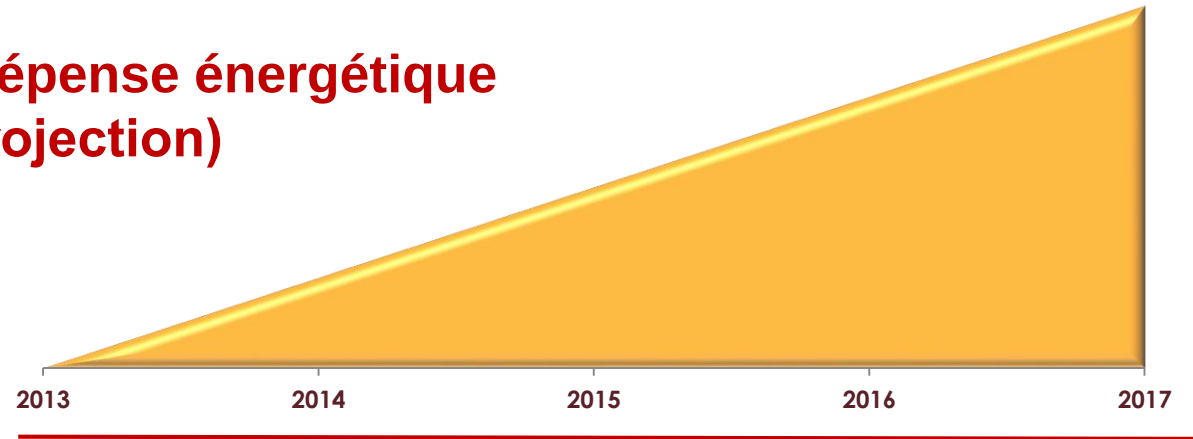
Le constat

l'évolution du prix du kWh



+ 34%

**Evolution de la dépense énergétique
relative à l'EP (projection)**



Les enjeux

**Impact de l'éclairage
artificiel nocturne**



La compétence Eclairage Public

Un programme ambitieux :



Eclairage Public Responsable

S'engager ensemble pour éclairer mieux,
moins cher, plus juste et en sécurité

Les objectifs ?

- **répondre** aux besoins d'éclairage
- **améliorer** sa qualité
- **réduire** sa consommation
- **limiter** son impact sur l'environnement
- **optimiser et maintenir** sa performance
- **assurer** la sécurité électrique
- **gérer** le patrimoine



Le SYANE accompagne les communes à travers :

- un **plan d'actions global** - volet opérationnel (les outils)
- une **Charte** « *Éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité* » - volet politique

1 CONNAÎTRE SON PATRIMOINE ÉCLAIRAGE PUBLIC

- inventaires
- diagnostics (états des lieux)

2 RÉNOVER ET METTRE EN SÉCURITÉ LES INSTALLATIONS

- stratégies lumières
- plans de rénovation (plans pluriannuels d'investissements)

3 CONCEVOIR ET RÉALISER DES PROJETS PERFORMANTS

- maîtrise d'œuvre externe (travaux neufs) ou interne (travaux de rénovation)
- marchés de travaux

4 ASSURER LE SUIVI DU PATRIMOINE ET MAINTENIR LA PERFORMANCE DANS LE TEMPS

- marchés d'exploitation et d'entretien (maintenance curative ou préventive)
- plateforme WEB EP (outil SIG pour la gestion du patrimoine et de la maintenance)

Les financements

TAUX DE PARTICIPATION DU SYANE	
Travaux d'éclairage public	30 % plafonné
Action MDE SYANE - Remplacement des lampes « Ballons fluo »	40 % plafonné
Diagnostics et inventaires sur les réseaux d'éclairage public	30 %

La Charte... s'engager pour un éclairage raisonné et responsable

- un **engagement** des communes à progresser vers un éclairage juste et responsable
 - suivre des **exigences techniques minimales**, au-delà de la seule réglementation
 - atteindre un **haut niveau de qualité et de performance** de son éclairage

- un **label**, délivré par le SYANE, qui valorisera la commune en fonction :
 - de son niveau d'engagement
 - du niveau de qualité et de performance de son patrimoine Éclairage Public



La compétence Eclairage Public

75 communes déjà engagées dans EPure

● : diagnostic

● : travaux GER

● : gestion patrimoniale-maintenance

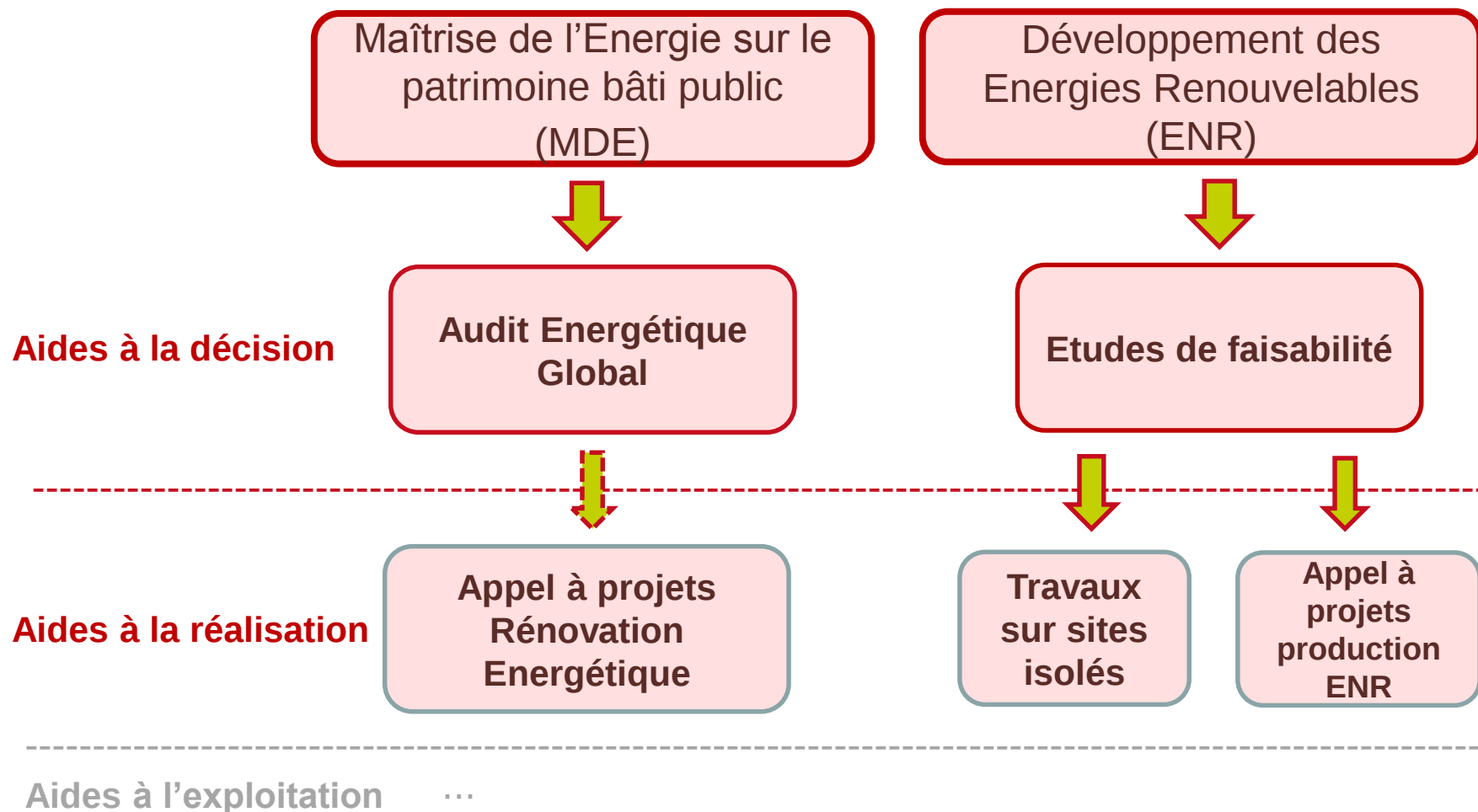
BONNE ● ● ●
CRANVES-SALES ● ● ●
JUVIGNY ● ● ●
LUCINGES ● ● ●
MACHILLY ● ● ●
SAINT-CERGUES ● ● ●
DEMI-QUARTIER ● ● ●
VILLE-LA-GRAND ● ● ●
MARNAZ ●
ETREMBIERES ● ● ●
BEAUMONT ● ● ●
PETIT-BORNAND-GLIERES ● ●
DINGY-EN-VUACHE ● ●
YVOIRE ● ●
FEIGERES ● ●
CHÂTEL ● ●
VEIGY-FONCENEX ●
LA ROCHE-SUR-FORON ● ●
POISY ● ●
VIUZ-EN-SALLAZ ●
NEUVECELLE ● ●
JONZIER-EPAGNY ●
MONT-SAXONNEX ● ●
SAINT-JEAN-DE-THÔLOME ●
SAINT-LAURENT ● ●

DOUSSARD ● ●
CRUSEILLES ● ●
ARCHAMPS ● ● ●
HAUTEVILLE-SUR-FIER ● ●
FRANGY ● ●
CORDON ●
DOMANCY ●
MEGEVE ● ●
PASSY ●
PRAZ-SUR-ARLY ● ●
CHAMONIX ●
LES CONTAMINES-MONTJOIE ● ●
LES HOUCHES ●
SAINT-GERVAIS ●
SERVOZ ● ●
VALLORCINE ● ●
AMANCY ● ● ●
VILLY-LE-PELLOUX ● ●
AYZE ●
REIGNIER-ESERY ●
BOUSSY ●
AMBILLY ●
MIEUSSY ●
CHAVANOD ● ●
SAINT-JORIOZ ●

ARENTHON ● ●
ARBUSIGNY ● ●
MONNETIER-MORNEX ●
MINZIER ● ●
ETEAUX ● ● ●
SALES ● ● ●
MARCELLAZ-ALBANAIS ● ●
VALLIERES ●
VAL-DE-FIER ● ●
CREMPIGNY BONNEGUETE ●
MARIGNY-SAINT-MARCEL ● ●
COLLONGES-SOUS-SELEVE ●
PERRIGNIER ●
CORNIER ●
NEYDENS ●
LA CHAPELLE D'ABONDANCE ●
SAINT-BLAISE ●
VETRAZ-MONTHOUX ● ●
SAINT-GINGOLPH ● ●
FESSY ●
MARIN ●
MARIGNIER ● ● ●
LA RIVIERE-ENVERSE ●
VAILLY ●
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS ●

Le Service Maîtrise de l'Energie et développement des Energies Renouvelables

Le plan d'actions MDE/EnR depuis 2006 :



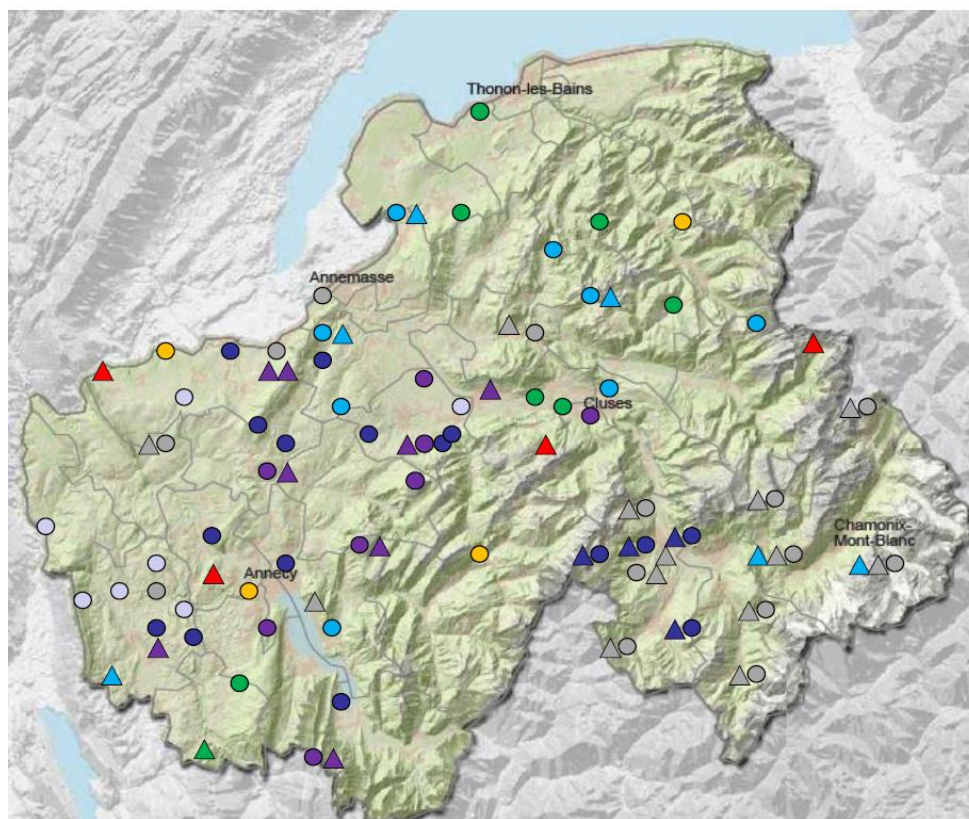
Le Service Maîtrise de l'Energie et développement des Energies Renouvelables

■ Chiffres clés : Audit Energétique Global / Diagnostic bâtiments :

- **1 000** bâtiments audités
- **88** communes
- Patrimoine bâti du Conseil Général

○ Audit énergétique global
△ Diagnostic énergétique

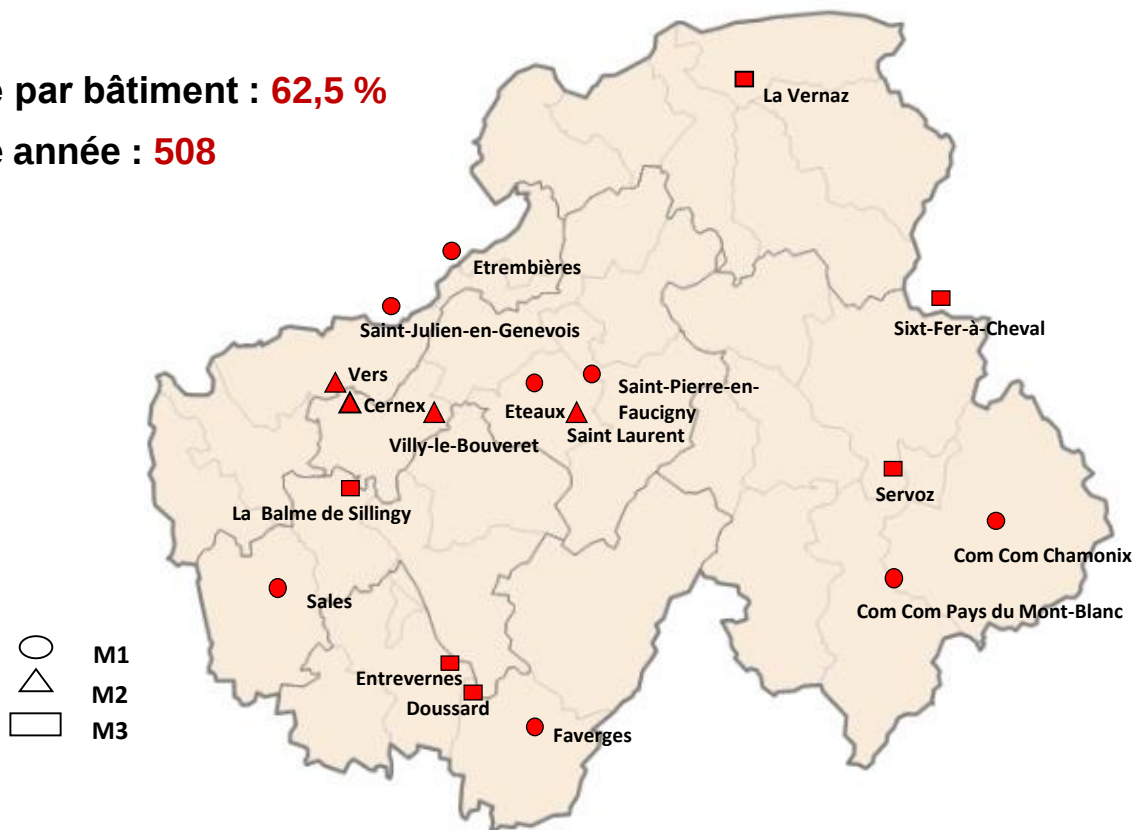
■ 2006
■ 2007
■ 2008
■ 2009
■ 2010
■ 2011
■ 2012
■ 2013



Le Service Maîtrise de l'Energie et développement des Energies Renouvelables

■ Les Projets de rénovation énergétique soutenus par le SYANE :

- **18 projets** de rénovation (2012 et 2013)
- Aide du SYANE : **1.115.000 €**
- Economies d'énergie moyenne par bâtiment : **62,5 %**
- Tonnes de CO2 évitées chaque année : **508**

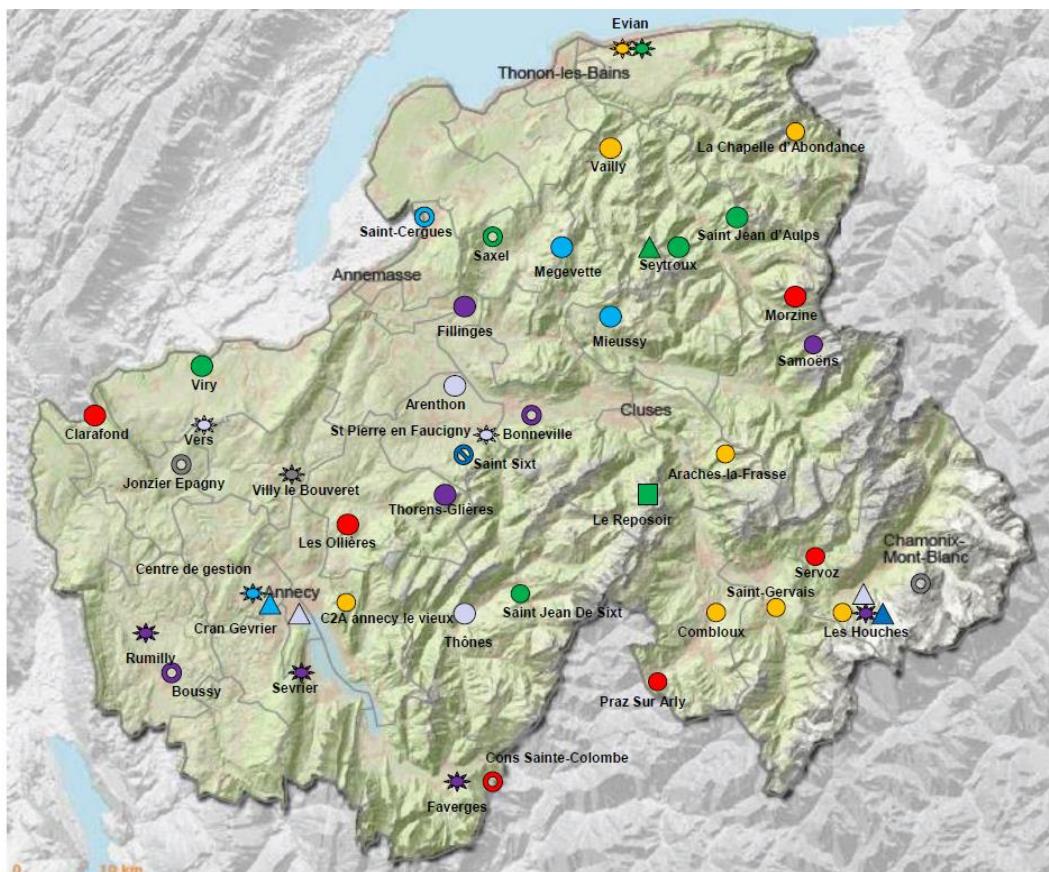


Le Service Maîtrise de l'Energie et développement des Energies Renouvelables

■ 49 études de faisabilité en énergies renouvelables :

- △ Micro-hydraulique
- Eolien
- ☀ Solaire
- Etude de faisabilité chaufferie bois
- ◎ Etude de choix d'énergie
- ⊗ Etude faisabilité géothermique

2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013

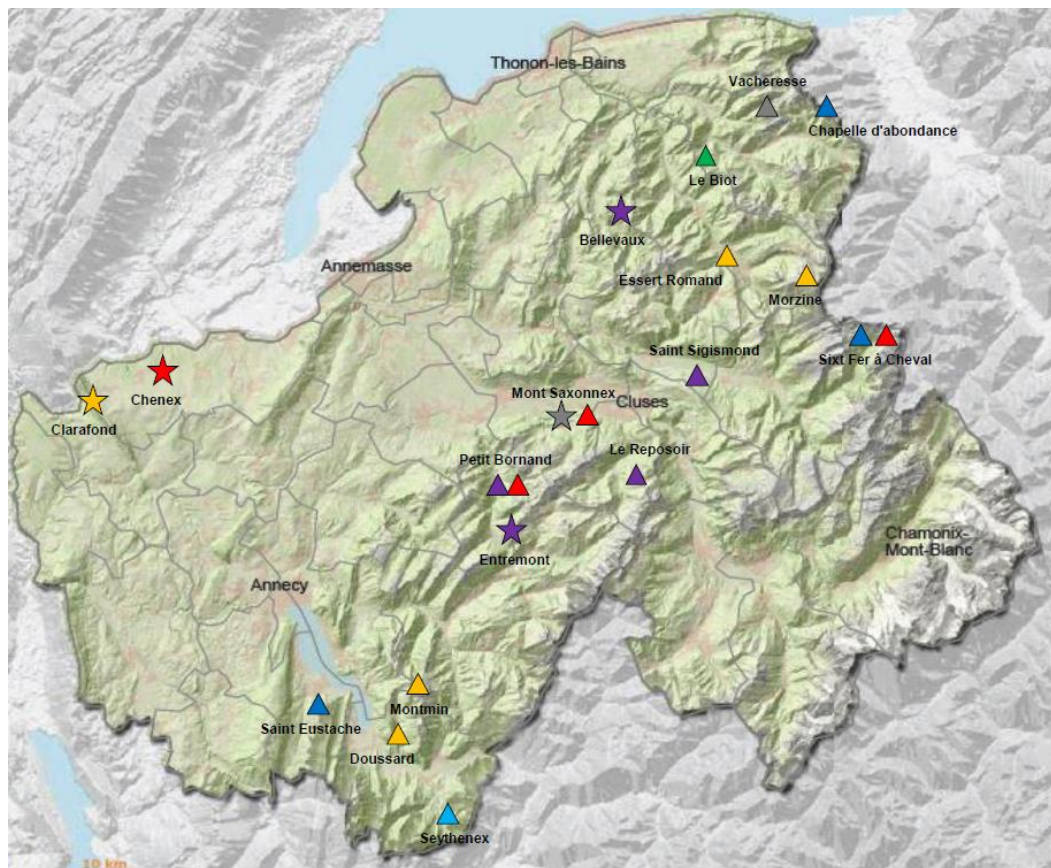


Le Service Maîtrise de l'Energie et développement des Energies Renouvelables

- 21 sites isolés électrifiés par panneaux photovoltaïques :

△ Site isolé FACE
 ☆ Site isolé départemental

2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013





Le Service Maîtrise de l'Energie et développement des Energies Renouvelables

Taux de participation du SYANE

Etudes d'aide à la décision	70%
Subventions aux Travaux de rénovation énergétique de bâtiment (lauréats des appels à projets)	30% à 40% plafonné
Subventions aux Travaux de production d'électricité par énergies renouvelables (lauréats des appels à projets)	30% maximum plafonné
Electrification de sites isolés	80%



Les projets du SYANE... sur l'efficacité énergétique (projet en étude)

■ Le Conseil en Energie Partagé, un service complet, permanent et territorialisé

Domaines d'expertise du conseiller:

- Patrimoine bâti public
- Energies renouvelables
- Planification territoriale

Complétés par les autres compétences du SYANE: réseaux d'énergie, éclairage public, infrastructures, numérique...

➡ Bilan annuel « Energie-Climat » avec support cartographique

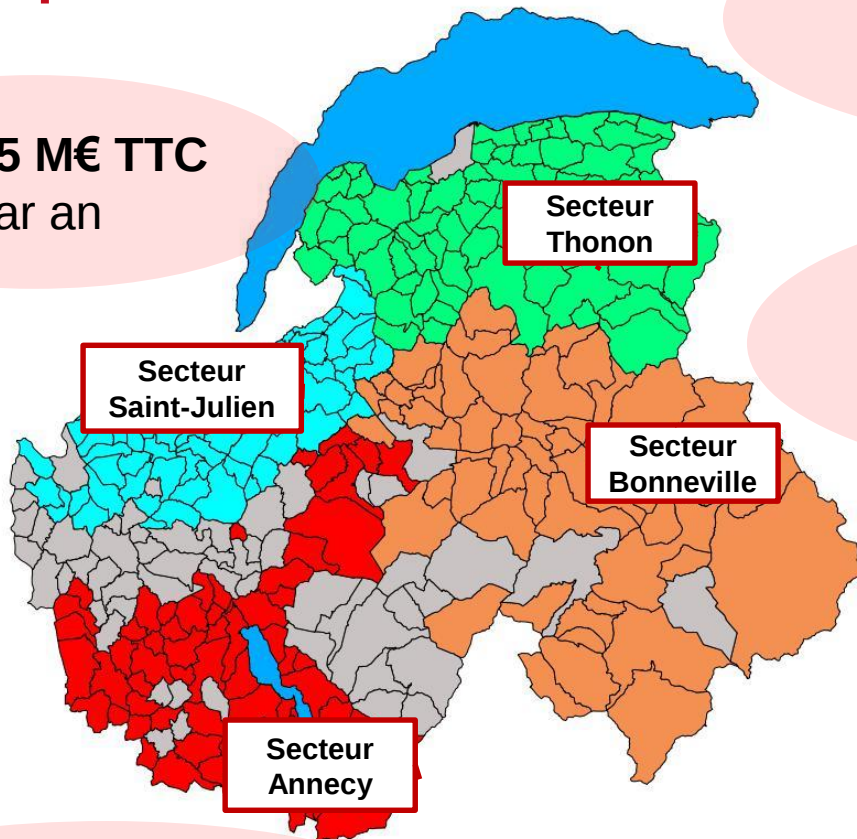
Avantages du conseil en énergie partagé:

- Suivi d'une politique énergétique maîtrisée
- Plan d'actions personnalisé
- Accompagnement et assistance technique sur le long terme
- Conseil objectif et indépendant
- Mutualisation d'une compétence → expertise à coûts partagés
- Préservation et amélioration du patrimoine communal
- Participation à une démarche de territoire

Travaux sur les réseaux « énergie »

■ Quelques chiffres

30 à 35 M€ TTC
par an



Montant moyen d'une
opération = **175 K€**

200 opérations par an
= **200** marchés de travaux

25 opérations en
**groupement de
commandes**
(consultation groupée)

- ✓ **1 conducteur d'opération**
par secteur géographique
- ✓ Une maîtrise d'œuvre
externalisée

Travaux sur les réseaux « énergie »

■ Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité

Montant de travaux : Environ **17 M€ TTC** par an

Sur les communes **sous concession ERDF**

ELECTRICITE	Participation financière du SYANE
Enfouissement des réseaux électriques	de 40 à 60 %
Renforcement des réseaux pour une meilleure qualité de distribution de l'électricité	de 65 à 80 %
Extension du réseau de distribution d'électricité et raccordement de nouveaux usagers (<i>sous certaines conditions</i>)	40%

■ ... et enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

Montant de travaux : Environ **5 M€ TTC** par an

Travaux sur les réseaux « énergie »

■ Travaux de construction de réseaux d'éclairage public

Montant de travaux : Environ **12 M€ TTC** par an

Sur les communes ayant transféré la compétence « éclairage public » au SYANE

ECLAIRAGE PUBLIC	Participation financière du SYANE
Création, extension, rénovation, mise en conformité du réseau d'éclairage public	30% plafonné à 50 %
Mise en valeur par la lumière de monuments et sites remarquables	30% plafonné

■ Réaliser des travaux avec le SYANE

- ✓ Saisir le syndicat par courrier en anticipant le délai d'étude et de programmation d'une opération

Conception	1-Avant projet
	2-Finalisation du projet
	3-Consultation et choix des entreprises
Réalisation	4-Réalisation des travaux
	5-Réception des travaux
	6-Solde de l'opération

Validation technique de la commune

Validation financière de la commune

Réception des travaux avec la commune

4^{ème} partie

L'aménagement numérique de la Haute-Savoie

Un nouveau cadre pour le déploiement des réseaux de communications électroniques

- **Compétence « communications électroniques »**
 - Les collectivités peuvent agir presque comme des opérateurs.
- **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SDTAN)**
 - Document obligatoire (L1425-2 du CGCT) qui recense les différents acteurs des déploiements sur les territoires
- **L'Etat s'appuie sur les collectivités pour le développement des nouveaux réseaux à très haut débit**
 - Importantes aides financières pour accompagner les collectivités à déployer les réseaux à très haut débit

La fibre optique : objectif cible de l'Etat

- **La fibre optique** : solution la plus pérenne pour les nouveaux réseaux à très haut débit
- **Réseaux FTTH** : réseaux en fibre optique jusqu'à l'intérieur des logements
- **L'accompagnement financier de l'Etat** vise, à terme, à ce que l'ensemble du territoire français soit couvert en FTTH
- **Les réseaux FTTH** vont remplacer à terme le réseau téléphonique en cuivre actuel

Communications électroniques – principales actions du SYANE

- **Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire de Haute-Savoie (SDTAN)**
- **Réseau Très Haut Débit départemental en fibre optique**
- **Plan « Zones Blanches ADSL »**

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN)

- **Elaboration au cours de l'année 2011**
 - ✓ Comité de pilotage étendu
 - ✓ Adopté en décembre 2011
- **Fixe les orientations pour l'aménagement numérique de toute la Haute-Savoie**
- **Identifie les principaux acteurs du FTTH**
- **Le SYANE va prochainement lancer la mise à jour du SDTAN**
 - ✓ État des lieux des déploiements
 - ✓ Volet usages et services

SDTAN de Haute-Savoie

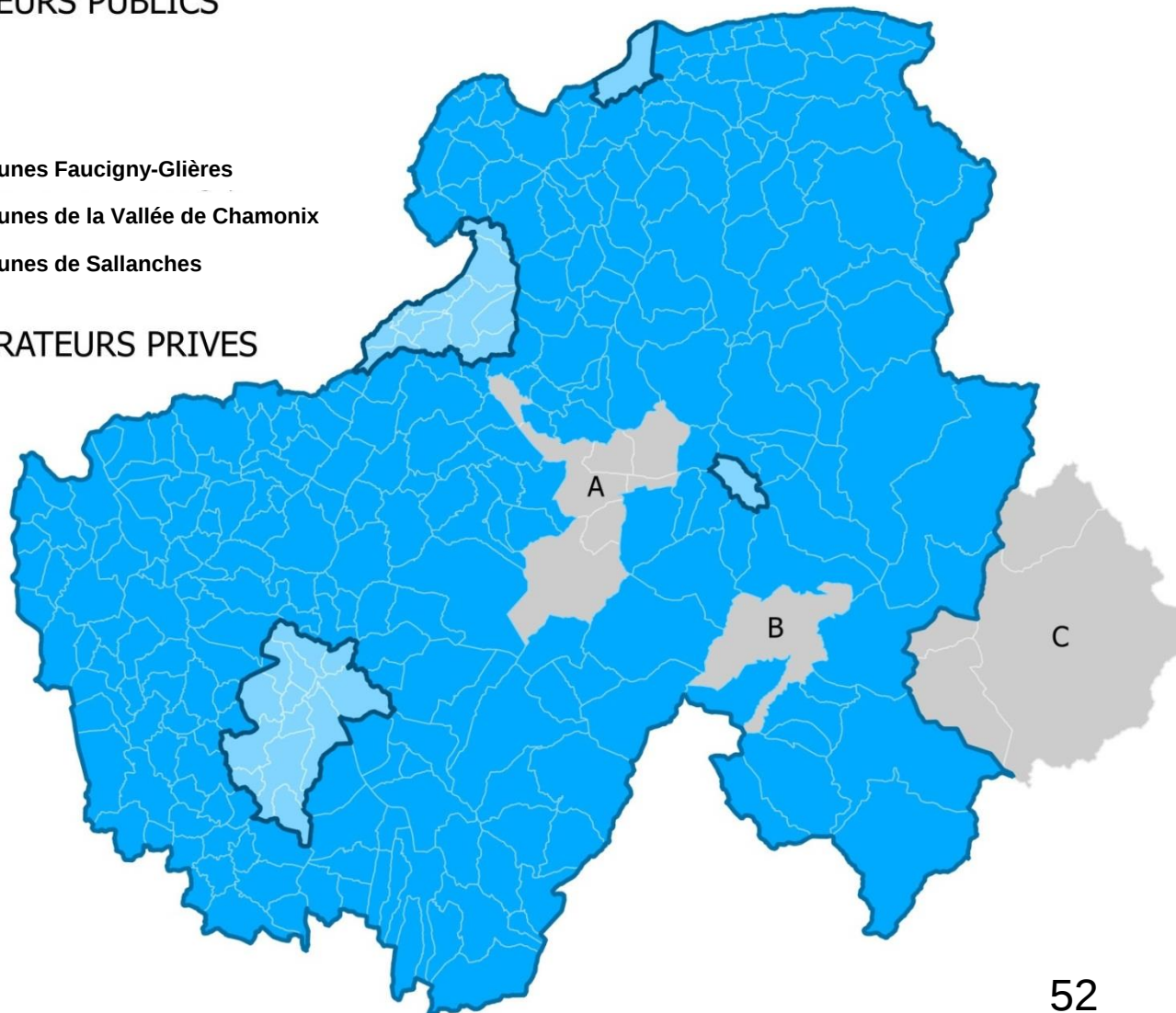
Acteurs des déploiements des réseaux fibres

ZONES DE DEPLOIEMENT DES ACTEURS PUBLICS

-  Zones FTTH du SYANE
-  A Zones FTTH de la Communauté de Communes Faucigny-Glières
-  B Zones FTTH de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix
-  C Zones FTTH de la Communauté de Communes de Sallanches

ZONES DE DEPLOIEMENT DES OPERATEURS PRIVES

-  Zones FTTH des opérateurs privés



Objectifs du réseau très haut débit départemental

- Un réseau « FTTH/FTTO » : la fibre jusqu'au logement et l'entreprise
- Un réseau tourné en priorité vers le monde économique :
 - Phase 1, en 5 ans :
 - 90% des entreprises de plus de 6 salariés, les Zones d'Activité, les sites d'enseignement
 - 49% des logements couverts en moyenne sur l'ensemble du périmètre
 - 31% minimum des logements sur chacune des EPCI
 - Phase 2 à horizon 10/15 ans : 90% des logements.
- Réalisation du projet sous maîtrise d'ouvrage SYANE,
- Exploitation en Délégation de Service Public (affermage),
- Un réseau au service de tous les opérateurs privés.

Historique du réseau très haut débit départemental

■ 2009 : Etude de faisabilité

- ✓ Comité de pilotage élargi :
 - Conseil Général, Région Rhône-Alpes, Préfectures de Région et de Département, Principales EPCI, SYANE...
- ✓ Projet cible de réseau très haut débit sur 292 communes :
 - Ensemble du département à l'exception des communes de Sallanches et Bonneville

■ 2010/2012 : Du projet cible au projet final phase 1

- ✓ Présentation du projet cible à l'ensemble des partenaires locaux
- ✓ La Communauté de Communes Faucigny-Glières et la communauté de Commune de la Vallée de Chamonix souhaitent déployer le FTTH en autonomie sur leurs territoires, en dehors du projet SYANE
- ✓ Obtention des accords de principe des EPCI/communes sur les participations financières

Historique du réseau très haut débit départemental (suite)

■ 2010/2012 : du projet cible au projet final phase 1

- L'opérateur Orange annonce déployer le FTTH sur l'Agglomération d'Annecy, l' Agglomération d'Annemasse, les communes de Cluses et de Thonon-les-Bains
- Le périmètre FTTH du projet est réduit à 255 communes
- Obtention des financements du Conseil Général et de la Région
- Accord de principe de l'Etat (juillet 2012)
- Notification du marché public pour la réalisation des artères principales du réseau (été 2012)

■ La phase 1 du réseau très haut débit départemental est en cours de déploiement depuis 2013



Financement de la phase 1 du réseau très haut débit départemental

Investissements **131,50 M€ HT**

Prévisionnel - hors raccordements finals

Participations publiques **63,20 M€**

Etat	26,5 M€
Région Rhône-Alpes	12,0 M€
Département de Haute-Savoie	12,0 M€
Intercommunalités	7,2 M€
SYANE	5,5 M€

Emprunt Banque Européenne d'Investissement **36,15 M€**

Via intermédiation de banques partenaires

Caisse d'Epargne Rhône-Alpes	16,15 M€
Crédit Agricole des Savoie	10,00 M€
Société Générale	10,00 M€

Emprunt Caisse des Dépôts **36,15 M€**

Fonds d'épargne

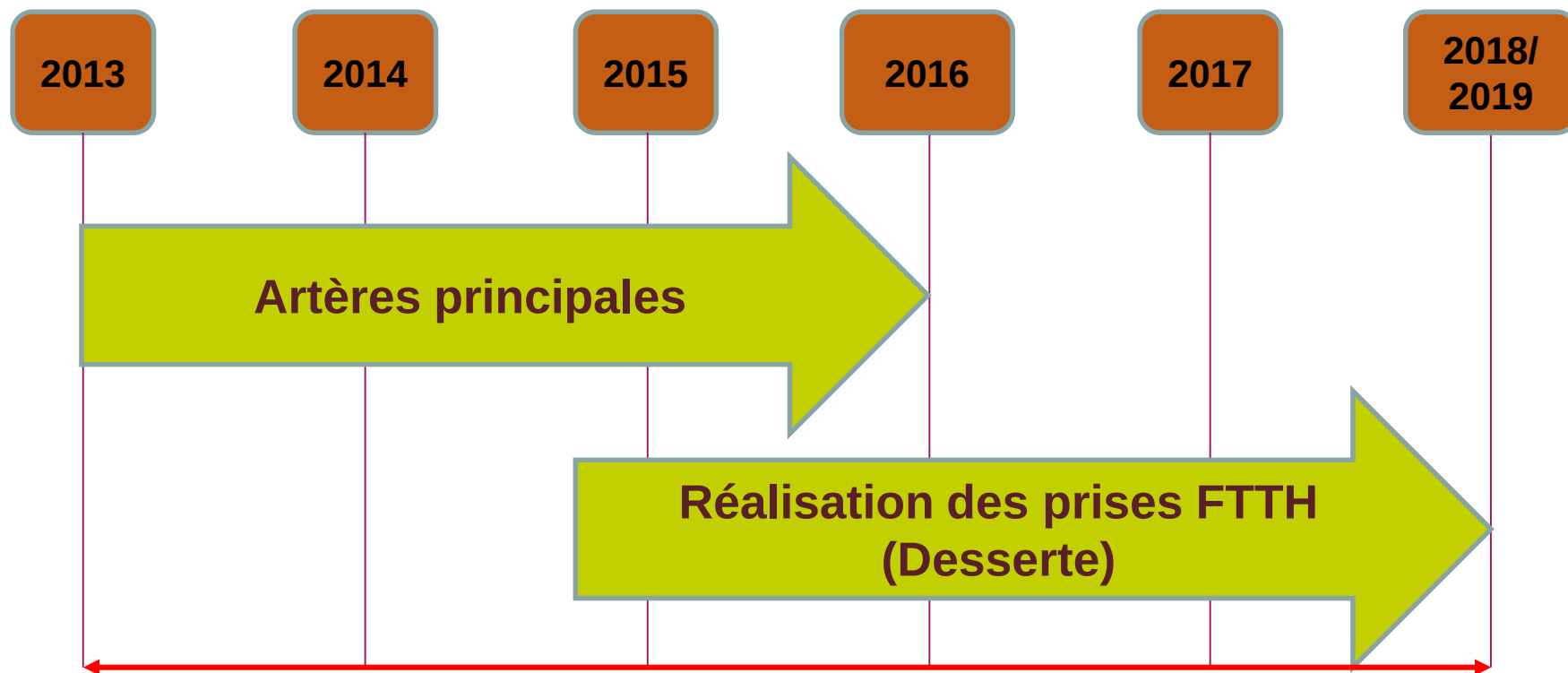
Phase 1 : principales procédures d'appel d'offres

- **Mise en place des artères principales du réseau**
 - ✓ Procédure de Conception/Réalisation
 - ✓ Travaux en cours depuis 2013

- **Sélection du Déléataire de Service Public pour l'exploitation du réseau**
 - ✓ Procédure lancée en 2013
 - ✓ Négociation en cours
 - ✓ Objectif d'attribution : deuxième semestre 2014

- **Réalisation de la couverture FTTH (Desserte)**
 - ✓ Procédure de marché public en cours
 - ✓ Objectif de début des travaux : fin 2014

Phase 1 – planning prévisionnel



Durée estimative des déploiements de la phase 1 du projet : 5 ans

Mise en service commerciale

■ Pour les entreprises des zones d'activité

- ✓ A partir de fin 2014 pour les ZA qui seront couvertes par le réseau
- ✓ Sous condition de signature du contrat de Délégation de Service Public.

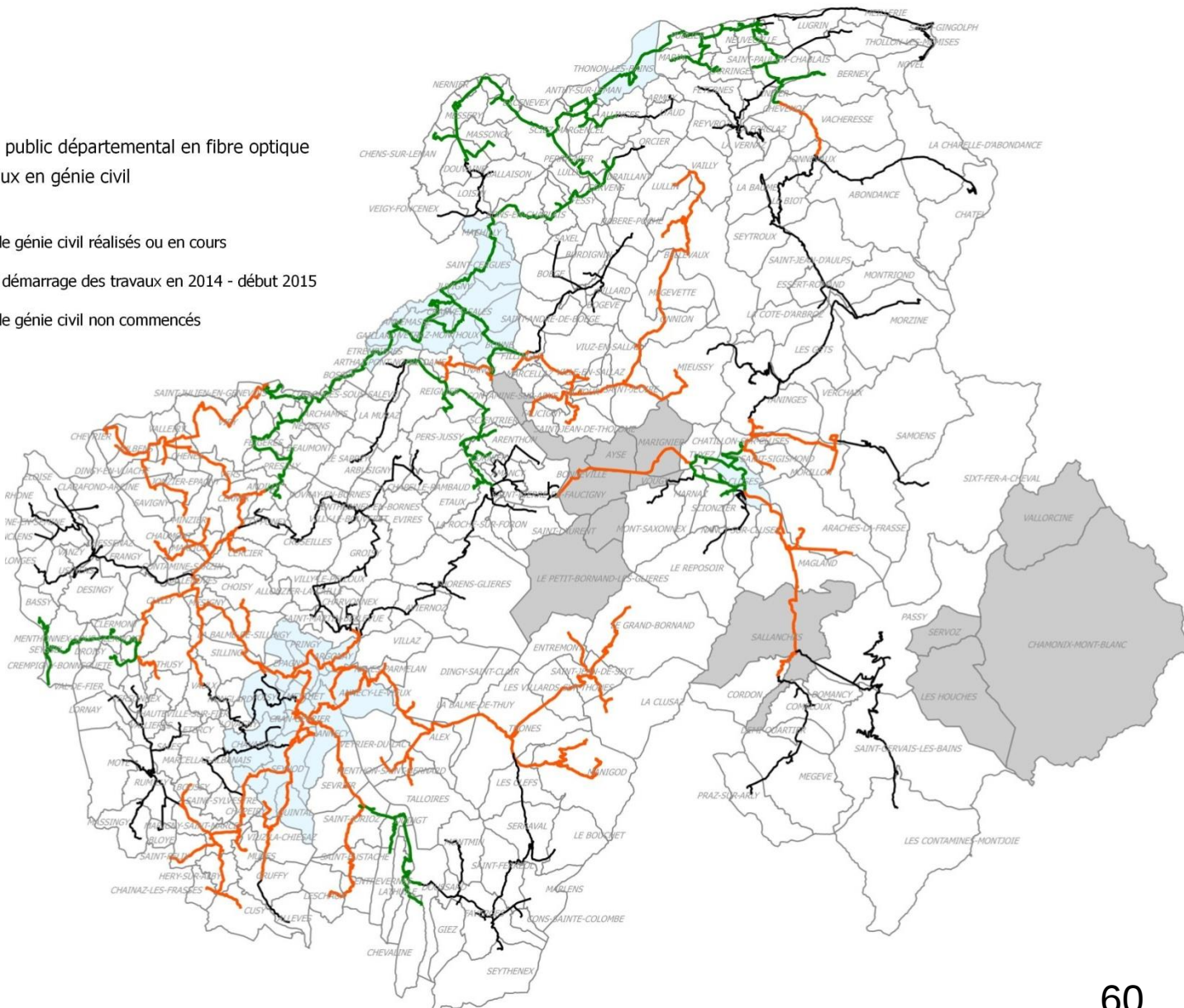
■ Pour les particuliers

- ✓ Premières poches prévues courant 2015.
- ✓ Le planning prévisionnel de couverture sera établi au second semestre 2014.

Avancement des artères principales

Artère principale du réseau public départemental en fibre optique
Travaux en génie civil

- Travaux de génie civil réalisés ou en cours
- Prévision démarrage des travaux en 2014 - début 2015
- Travaux de génie civil non commencés

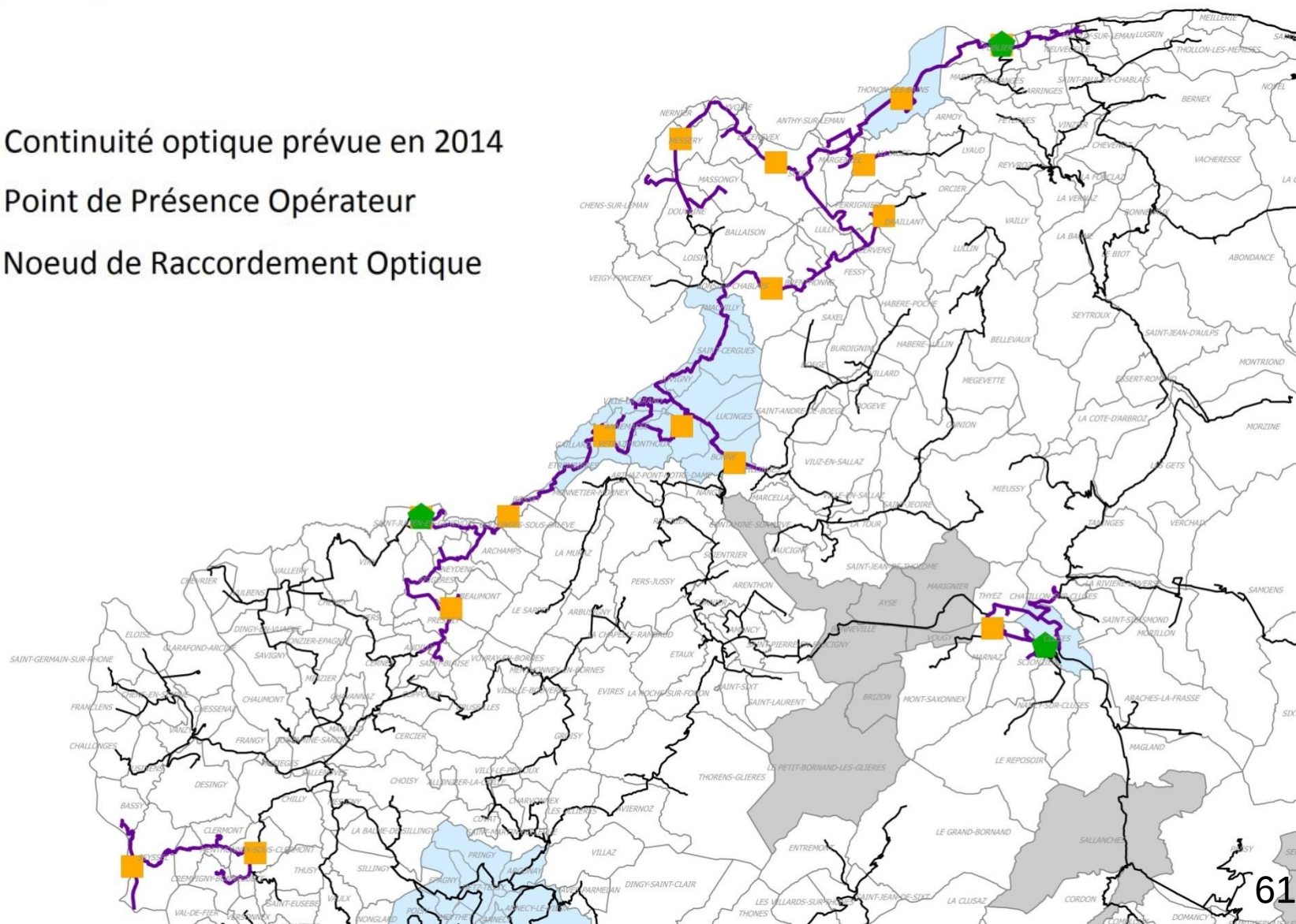


Continuité optique

— Continuité optique prévue en 2014

◆ Point de Présence Opérateur

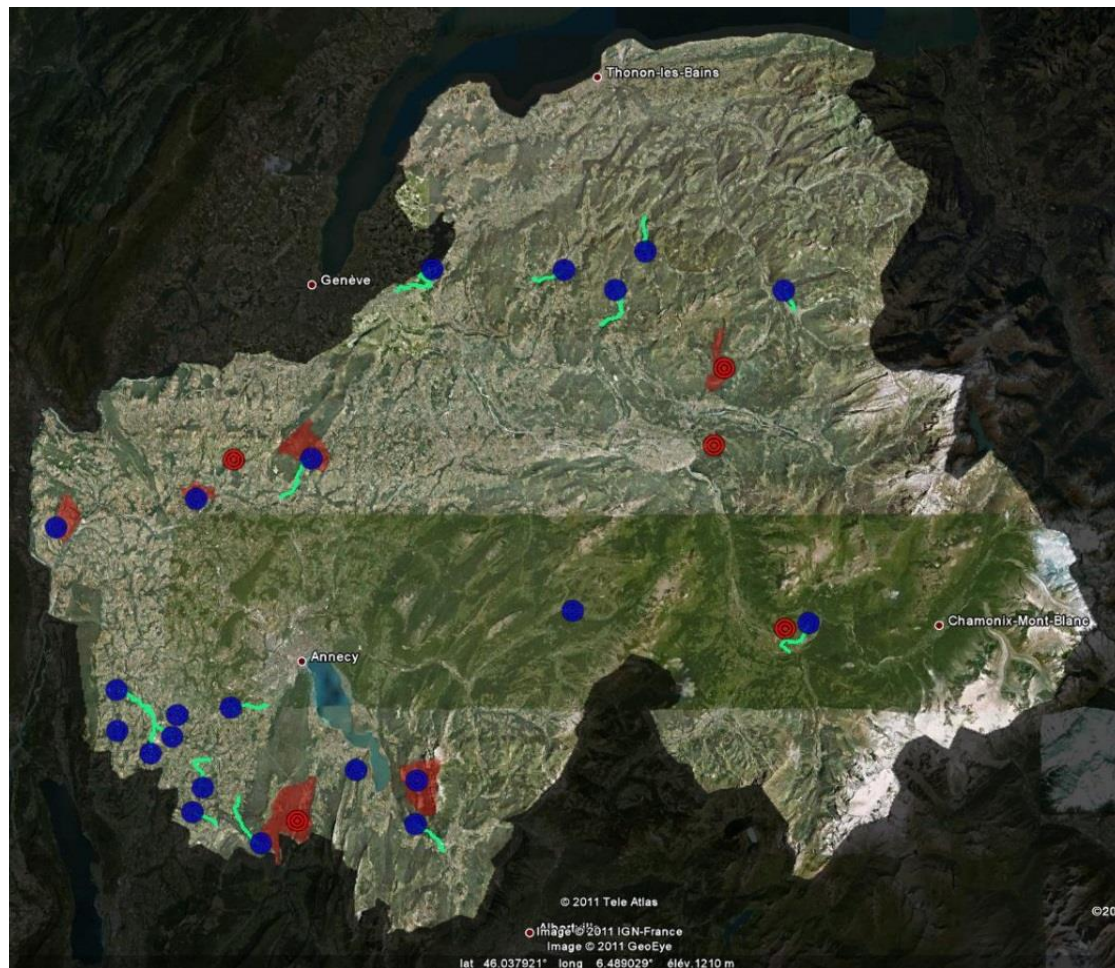
■ Noeud de Raccordement Optique



Plan « Zones Blanches ADSL »

- Réalisation en 2010/2011
- Résorption des principales zones d'ombre ADSL
- 33 communes bénéficiaires, 2000 nouveaux foyers éligibles à l'ADSL
- 27 centraux téléphonique construits et exploités par le SYANE
- 60 km de fibre optique réalisées
- Budget 4,6M€ HT
 - ✓ SYANE 2,2 M€, Europe 1M€, CG 74 : 0,9M€, Communes 0,5M€

Plan « Zones Blanches ADSL »



Programme réalisé avec le support de l'Europe et du Conseil Général de la Haute-Savoie



- « Haute-Savoie Numérique »: recouvre l'ensemble des activités du SYANE liées aux communications électroniques
- Utilisé pour la communication extérieure
- Nouveau logo et nouvelle charte graphique
- Site internet : www.hsn-hautesavoienumerique.fr



- **Un Syndicat aux activités multiples et complexes,**
- **Expert dans les domaines de l'énergie et du numérique,**
- **Une situation institutionnelle, technologique et financière en profonde mutation** (réforme territoriale, transition énergétique, économie numérique, fiscalité énergétique,...)
- **Des projets importants en cours de réalisation,**
- **De nouvelles perspectives de développement :**
 - ✓ Groupements de commandes de gaz et d'électricité,
 - ✓ Plan départemental « Qualité de l'électricité »,
 - ✓ Charte EPure, le service CEP(Conseil en énergie partagé),
 - ✓ Les bornes de charge véhicules électriques,
 - ✓ L'aménagement numérique,...

Le SYANE, résolument tourné vers l'avenir, au service de la Haute-Savoie et des collectivités